

# LANGLOIS CORDEAU

Avocats

## DEMANDE D'INCORPORATION – FORMULAIRE À REMPLIR

Nom du/des fondateur(s) de la société : \_\_\_\_\_

Numéro(s) de téléphone du/des fondateurs: \_\_\_\_\_

Adresse(s) courriel du/des fondateurs: \_\_\_\_\_

**INFORMATION CARTE DE CRÉDIT** : *ne pas remplir ces informations si vous êtes un professionnel sous-traitant*

Numéro de carte de crédit<sup>1</sup> : \_\_\_\_\_

Date expiration : \_\_\_\_\_

Code de vérification au verso \_\_\_\_\_

➤ Numérique :  ou Nommée

➤ Nom choisi : 1<sup>er</sup> choix : \_\_\_\_\_  
2<sup>e</sup> choix : \_\_\_\_\_

*Prendre note que le nom choisit doit comporter la mention légale « inc. »*

➤ Si le nom choisi comporte une abréviation ou est un mot inventé, svp préciser la provenance de ce nom ou cette abréviation :

➤ Allez-vous faire affaire sous un autre nom autre que le nom légal de l'entreprise ? Oui  Non

➤ Si oui, quel est cet autre nom ? inscrire s'il s'agira d'une marque de commerce : \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Nous avons besoin de cette information afin d'acquitter les déboursés reliés à l'incorporation de votre nouvelle société. Restez assuré que cette information est bien protégée dans nos dossiers.

- Juridiction : Fédérale  Provinciale  (Si fédérale) Allez-vous faire affaire au Québec? Oui  Non
- Documentation : Anglais  Français
- Date souhaitée pour la constitution : \_\_\_\_\_ Date du jour  Date postérieure : \_\_\_\_\_
- Souhaitez-vous demander le service prioritaire pour le dépôt de la constitution ? Oui  Non

***Prendre note que si vous avez opté pour le service prioritaire, le déboursé d'incorporation sera modifié dépendamment de la juridiction d'incorporation choisie (aucun honoraire additionnel). Provincial : 583,50 \$ Fédéral : 300 \$***

- Siège social de la société :

Numéro	Rue	Ville	Province	Code postal
--------	-----	-------	----------	-------------

- Domicile élu : \_\_\_\_\_  
*(adresse afin de recevoir la correspondance de l'entreprise si elle diffère de l'adresse du siège social)*
- Autre établissement au Québec : \_\_\_\_\_
- Description des activités (être le plus précis possible) : \_\_\_\_\_
- Nombre d'employés au Québec : \_\_\_\_\_  
*(si les administrateurs reçoivent un salaire, vous devez les inclure parmi le compte des salariés)*
- Svp précisez le % des employés qui ne peuvent s'exprimer en français : \_\_\_\_\_
- Exercice financier de la société : \_\_\_\_\_
- Institution financière : \_\_\_\_\_
- Firme comptable : \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS RELATIVEMENT AUX ADMINISTRATEURS/DIRIGEANTS/ACTIONNAIRES

ADMINISTRATEURS/DIRIGEANTS (le détail des fonctions de dirigeant est fourni à l'Annexe A)

*Svp attribuer au minimum les fonctions suivantes : président, secrétaire et trésorier.*

NOM	ADRESSE DU DOMICILE (doit correspondre avec celle inscrit sur la pièce d'identité)	ADRESSE PROFESSIONNELLE * (voir la définition ci-dessous)	DATE ANNIVERSAIRE	ADMINISTRATEUR	DIRIGEANT
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Fonction : _____ Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Fonction : _____ Non <input type="checkbox"/>
				Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Fonction : _____ Non <input type="checkbox"/>

\* Prendre note qu'il n'est pas obligatoire de déclarer une **adresse professionnelle**. Par contre, si vous le faites, celle-ci **doit être la même pour toutes les entreprises** pour lesquelles votre nom sera inscrit et pour lesquelles vous inscrirez une adresse professionnelle. En fournissant une adresse professionnelle, l'adresse du domicile ne sera alors pas divulguée au profil de l'entreprise.

**Important** : pour chacun des administrateurs, vous devez obligatoirement fournir une copie d'une pièce d'identité. Cette information est désormais requise suite à l'adoption de la nouvelle loi provinciale sur la transparence des entreprises. Cochez la case reliée à la pièce d'identité que vous nous fournirez avec le présent formulaire d'incorporation. Une seule pièce d'identité par administrateur est nécessaire :

- Permis de conduire (recto verso)
- Certificat de naissance
- Passeport

**CONTRÔLE DE FAIT POUR LES ADMINISTRATEURS QUI NE DÉTIENDRONT AUCUNE ACTION DANS LE CAPITAL DE L'ENTREPRISE :**

Est-ce que l'un des administrateurs mentionnés ci-haut ne sera pas actionnaire de l'entreprise à être constitué détiendra un contrôle de fait sur cette entreprise ? Oui  Non

*Si vous avez répondu oui au point ci-haut, svp nous dresser la liste des administrateurs qui détiendront un contrôle de fait sur l'entreprise :*

a) \_\_\_\_\_

b) \_\_\_\_\_

c) \_\_\_\_\_

d) \_\_\_\_\_

**Voici la définition du contrôle de fait tirée du site du Registraire des entreprises (entreprise provinciale) et de Corporations Canada (entreprise fédérale):**

**Registraire des entreprises :** Le contrôle de fait d'une entreprise survient lorsqu'une personne est en mesure d'influencer de manière importante les décisions d'une entreprise. Pour déterminer s'il existe une telle influence, les articles 21.25 et 21.25.1 de la Loi sur les impôts (chapitre I-3) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires. Ainsi, pour déterminer si une personne a, relativement à une entreprise, une influence directe ou indirecte telle que, si elle était exercée, il en résulterait un contrôle de fait, il faut prendre en compte l'ensemble des facteurs pertinents dans les circonstances. Cela implique une analyse juridique, documentaire et factuelle. Il peut s'agir, par exemple, d'une influence d'un membre de la famille, d'un employé de longue date, d'un client ou d'un créancier sur la gestion d'une entreprise. Il est à noter que les situations de contrôle de fait ne se limitent pas à ces exemples.

**Corporations Canada :** Un particulier ayant un contrôle important « PCI » exerce sur une société une influence qui constitue un « contrôle de fait » (également appelé « contrôle de facto ») si son influence peut avoir une incidence sur la situation économique, les activités et la gestion quotidienne de la société. Il peut détenir des actions ou non, et doit être inscrit au registre des PCI.

**ACTIONNAIRES**

Svp confirmez quels seront les droits de chacun des actionnaires. (Droit de vote, dividende (discrétionnaire/préférentiel), participation dans le partage du reliquat des biens advenant la liquidation volontaire ou dissolution de l'entreprise, droit de rachat, etc.)

NOM DE L'ACTIONNAIRE	ADRESSE DU DOMICILE <i>(doit correspondre avec celle inscrit sur la pièce d'identité)</i>	ADRESSE PROFESSIONNELLE <i>(voir la définition ci-dessous)</i>	NOMBRE D' ACTIONS ET CATÉGORIE	PRIX PAR ACTION	DROITS ACTIONS
					Votant : <input type="checkbox"/> Participant : <input type="checkbox"/> Dividende : discrétionnaire <input type="checkbox"/> préférentiel <input type="checkbox"/> Autre : _____
					Votant : <input type="checkbox"/> Participant : <input type="checkbox"/> Dividende : discrétionnaire <input type="checkbox"/> préférentiel <input type="checkbox"/> Autre : _____
					Votant : <input type="checkbox"/> Participant : <input type="checkbox"/> Dividende : discrétionnaire <input type="checkbox"/> préférentiel <input type="checkbox"/> Autre : _____
					Votant : <input type="checkbox"/> Participant : <input type="checkbox"/> Dividende : discrétionnaire <input type="checkbox"/> préférentiel <input type="checkbox"/> Autre : _____

**Important** : Si vous détenez 25 % ou plus d'actions votantes ou détenez 25 % ou plus de la juste valeur marchande de la société, vous êtes considérés comme un bénéficiaire ultime et votre nom apparaîtra au profil de l'entreprise auprès du Registraire des entreprises.

Les bénéficiaires ultimes doivent obligatoirement fournir une adresse de domicile et une adresse professionnelle (si souhaitée) selon la nouvelle loi provinciale sur la transparence. Si une adresse professionnelle en plus de votre adresse de domicile, votre adresse de domicile sera alors confidentielle et ne sera pas accessible au public. Si aucune adresse professionnelle n'est fournie à l'égard d'un actionnaire ou même d'un administrateur, son adresse de domicile sera accessible au public.

L'adresse professionnelle correspond au principal lieu de travail ou d'affaires de l'actionnaire ou de l'administrateur. Il n'est pas possible de fournir une case postale. L'actionnaire ou l'administrateur ne peuvent avoir qu'une seule et même adresse professionnelle et celle-ci doit être la même peu importe l'entreprise dans laquelle le nom de cet actionnaire ou administrateur déclarera une adresse professionnelle.

- **Devons-nous faire une demande de numéros d'impôts ?** Oui  (svp remplir le tableau à la section A) ci-dessous ) Non  (ne rien remplir)
- **Devons-nous faire une demande de numéros de taxes ?** Oui  (svp remplir l'information à la section B) ci-dessous) Non  (ne rien remplir)  
prendre note que si vous offrez les services inscrits à la page suivante sous « services nécessitant une inscription aux taxes » vous devez obligatoirement faire une demande de taxes.
- **Devons-nous faire une demande de numéros de déduction à la source ?** Oui  (svp remplir l'information à la section C) ci-dessous) Non  (ne rien remplir)

**SECTION A) - Fournir les informations suivantes pour chacun des administrateurs:**

NOM DE L'ADMINISTRATEUR	NAS	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
		<input type="checkbox"/> cellulaire <input type="checkbox"/> domicile <input type="checkbox"/> travail
		<input type="checkbox"/> cellulaire <input type="checkbox"/> domicile <input type="checkbox"/> travail
		<input type="checkbox"/> cellulaire <input type="checkbox"/> domicile <input type="checkbox"/> travail
		<input type="checkbox"/> cellulaire <input type="checkbox"/> domicile <input type="checkbox"/> travail

**SECTION B) - DEMANDE DE NUMÉROS DE TAXES**

- Numéro du dernier avis de cotisation provincial (personnel) émis au président : \_\_\_\_\_
- Montant estimé des ventes taxables pour la prochaine année : \_\_\_\_\_
- Date à laquelle la société a débuté ses activités au Québec : Constitution  Autre : \_\_\_\_\_
- Date d'entrée en vigueur de l'inscription aux taxes : Constitution  Autre : \_\_\_\_\_
- Fréquence de la déclaration de la TPS-TVQ  
Mensuelle :   
Trimestrielle :   
Annuelle :

➤ Est-ce que l'entreprise :

Services de taxi ou de limousine

Vente de carburant

Vente ou location de véhicules routiers pour une période de plus de 12 mois

Vente ou location de pneus neufs

Vend à des consommateurs de la bière ou du vin pour consommation à domicile

Vend du tabac  -----au moyen de distributeurs automatiques

Si oui, êtes-vous propriétaire du stock      oui  non

Vend des boissons alcooliques pour consommation sur place

Détient un permis de brasseur

➤ Est-ce que l'entreprise :

Effectue des opérations forestières

Est-ce que vous effectuez des importations ou exportations : oui  non  - Si oui, indiquez le genre de compte :

Importateur  Exportateur  Import-Export

Indiquez le genre de produits exportés : \_\_\_\_\_

**SECTION C) - Remplir cette section seulement si nous devons demander les numéros de déduction à la source :**

➤ Date à laquelle la société versera la première paie :

\_\_\_\_\_

➤ Salaire annuel approximatif de tous les employés :

\_\_\_\_\_

➤ Montant mensuel approximatif des retenues à la source et cotisation qui seront déclarés :

\_\_\_\_\_

➤ Période d'activité de la société :

Saisonnier :  Période d'activité : \_\_\_\_\_  
Annuelle :

➤ Fréquence de paiement des retenues à la source :

Mensuelle :   
Trimestrielle :

➤ Fréquence de paiement aux employés :

Quotidienne :   
Hebdomadaire :   
Bi-Hebdomadaire   
Mensuelle



# LANGLOIS CORDEAU

---

Avocats

## **ANNEXE A – descriptions des fonctions de dirigeant**

**Président** : préside les rencontres, contrôle et surveille la gestion des activités et des affaires internes de la société, signe les procès-verbaux, les certificats d’actions et les autres documents qui requièrent sa signature.

**Vice-président** : exerce les pouvoirs et assume les obligations du président en cas d’absence ou d’incapacité d’agir de ce dernier.

**Secrétaire** : à la garde des livres et des documents de la société, il agit comme secrétaire lors des réunions du conseil d’administration et des comités du conseil d’administration ainsi que des assemblées des actionnaires, il signe les procès-verbaux et certificats d’actions et il exécute les mandats que lui confie le président ou le conseil d’administration.

**Trésorier** : responsable de la gestion financière de la société, surveille la situation financière de la société et voit, notamment, à la gestion de ses biens et à la tenue de ses livres comptables. Il fait rapport périodiquement au conseil d’administration de la situation financière de la société. Il signe les documents qui requièrent sa signature.